Comité Exécutif de l’UCR FO

14 et 15 juin 2023

Chers camarades,

Bonjour à toutes et à tous.

Je voudrais tout d’abord excuser un certain nombre de camarades qui, pour diverses raisons, ne peuvent être parmi nous : Bernard Ribet, Eric Becker, Jean Jacques Nicolaï, Patrice Sifflet, Daniel Monneuse, Emile Humann, Lionel Bellotti, Christian Fabre, Jean Pierre Castan, Guy Charré, Evelyne Couttet,

Je voudrais aussi vous indiquer que le secrétaire général de la Confédération, Frédéric SOUILLOT sera parmi nous en fin d’après-midi et je lui laisserai le soin, bien sûr, de faire le point sur les grands dossiers auxquels les salariés sont confrontés...

Avant de revenir sur les dossiers auxquels nous sommes confrontés en particulier depuis notre dernier comité exécutif des 24 et 25 novembre 2022, je voudrais avoir une pensée pour nos deux camarades Cécile Kholer et Jacques Paris, militants FO qui sont emprisonnés depuis plus d’un an en Iran alors qu’ils faisaient du tourisme. Depuis leur arrestation, la Confédération et, en particulier notre camarade Yves Veyrier en liaison avec les familles et le quai d’Orsay multiplie les interventions pour obtenir leur libération.

1. **La Mobilisation contre la réforme des retraites**

Dans la résolution du CE du mois de novembre, nous écrivions : *« Si pour le gouvernement il s’agit de la mère des réformes, pour FO il s’agit de la mère des batailles ».* Et nous ajoutions *« (…) le comité exécutif invite toutes les UDR FO, toutes les sections fédérales de retraités à se tenir prêts à répondre aux appels de la confédération pour construire le rapport de force indispensable pour s’opposer au recul de l’âge légal de départ à la retraite, à l’allongement de la durée de cotisations et à la remise en cause des régimes spéciaux et du Code des pensions civiles et militaires. »*

Mes chers camarades, je pense pouvoir dire que les retraités ont répondu présents à l’appel de la Confédération et qu’ils ont ainsi démenti de la meilleure des façons qui soit les propos des journalistes aux ordres, relayant les consignes de leurs maîtres qui voulaient à tout prix nous faire croire que les retraités étaient pour la réforme.

Eh bien non, comme la majorité de la population, comme plus de 90% des salariés, les retraités sont opposés à cette réforme injuste et injustifiée.

Je ne vais pas reprendre les arguments : nous les avons développés et notre Confédération a multiplié les circulaires dans lesquelles elle démontait rigoureusement tous les arguments fallacieux avancés par la Macronie.

Alors, durant plus de 3 mois, nous avons été des millions à manifester à l’appel de l’intersyndicale, les actifs dans de très nombreux secteurs ont fait grève. Nous les avons soutenu, en particulier en alimentant les caisses de grève.

Pourtant, M Macron et son gouvernement ont promulgué la loi et ont même publié les premiers décrets d’application le 4 juin dernier.

Ils ont utilisé tous les subterfuges, tous les artifices anti-démocratiques pour arriver à leurs fins.

Ainsi, avant même son examen à l’Assemblée, programmé le 8 juin, la proposition de loi du groupe LIOT avait été vidée de sa substance et la présidente de l’Assemblée avait prévenu qu’elle déclarerait irrecevables les amendements tentant de rétablissement l’article 1, supprimé. Au risque d’approfondir la crise.

Le 6 juin, à Paris, en amont de la manifestation, le secrétaire général de la Confédération, Frédéric Souillot soulignait au cours d’un point presse : Si la proposition de loi n’est pas votée, on sera de nouveau dans un déni de démocratie ! Il n’y aura eu aucun vote sur une réforme aussi fondamentale. Cela confirmera juste que le Parlement est une chambre d’enregistrement.

Et c’est dans ce contexte de contestation qui perdure sur les retraites que FO a été la première organisation à rendre publique son refus de participer à la rencontre multilatérale (avec patronat et syndicats) proposée mi-juin par l’Elysée, qui aimerait bien siffler la fin de partie

A tout ceux qui anticipaient la fin du mouvement à l’issue de cette quatorzième journée, le secrétaire général n’a fait qu’une réponse : FO ne tourne pas la page sur la réforme des retraites ! Nous restons mobilisés et déterminés.

Alors bien sûr, dans cette période d’intense mobilisation, certains camarades ont pu avoir des interrogations, et c’est normal.

Est-ce que FO est assez visible ? Mais pourquoi on ne voit pas Fred Souillot plus souvent dans les médias ? Pourquoi on ne voit que Berger ? Pourquoi est-ce qu’on n’appelle pas à la grève générale ?

Autant de questions auxquelles d’ailleurs la Confédération a répondu mais qui méritent quand même une ou deux remarques de ma part.

Mes chers camarades, on peut voir les choses avec la lorgnette des médias. On sait bien que concernant la presse et la façon de traiter l’information, tous les grands médias sont tenus par quelques milliardaires et que nombre de « journalistes en vue » se comportent comme les chiens de garde du pouvoir en place.

Mais, l’essentiel au bout du bout, ce ne sont pas les aboiements de ces petits roquets, l’essentiel c’est notre capacité à maintenir le cap, à imposer à l’intersyndicale le maintien de la revendication : Non à l’allongement de la durée de cotisations, Non au recul de l’âge de départ.

C’est cela l’essentiel et c’est là-dessus que des millions de gens se sont mobilisés.

Et, comme le rappelle Fred SOUILLOT, la partie n’est pas terminée. On va continuer à se mobiliser n’en déplaise à ceux qui s’interrogent sur la nécessité de maintenir le cadre de l’intersyndicale.

Quant à la question de la grève générale, dont certains ont fait un leitmotiv, nous l’avons rappelé à plusieurs reprises, il ne suffit pas d’appuyer sur un bouton pour la déclencher. A ce propos, permettez-moi de vous citer un extrait de la résolution du Congrès de la FNEC FP FO qui s’est déroulé la semaine dernière devant près de 900 délégués :

*« Le Congrès invite ses structures à multiplier les réunions d’informations, les prises de position à tous les niveaux et si possible dans l’unité des syndicats, pour discuter de la poursuite de la mobilisation, de la grève pour arracher le retrait de la réforme des retraites et obtenir satisfaction sur l’ensemble des revendications. ».*

C’est comme ça, me semble-t-il, qu’on forgera les conditions de la grève générale, du blocage du pays pour faire céder Macron et non par des incantations.

1. **Le combat contre la vie chère et pour l’augmentation des pensions**

Lors de notre précédent Comité Exécutif, nous avions réaffirmé que le combat pour le rattrapage des pertes subies, l’augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux était plus que jamais nécessaire.

6 mois plus tard, le constat est le même.

L’inflation de 6,9% sur un an et qui a progressé de 2,9 % sur les 4 premiers mois de l’année 2023 ne tracasse pas le gouvernement…qui nous a généreusement accordé 0,8% au 1er janvier…

**Pourtant, depuis un an, les prix des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles augmentent bien plus** que les 6 % de l’inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...

Les retraités sont de plus en plus pauvres :

* 13 % ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir,
* 22 % renoncent à des soins et 49 % à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs,
* 33 % accèdent difficilement aux transports urbains et l’écart se creuse dans les zones rurales.

Je ne vais pas continuer sur le constat, vous le connaissez comme moi.

Je voudrais donc insister sur la nécessaire campagne que nous devons mener auprès de nos adhérents et plus généralement auprès des retraités pour amplifier la mobilisation contre la vie chère, pour l’augmentation des pensions.

C’est la raison pour laquelle, nous avons préconisé - avec d’autres - dans le cadre du groupe des 9 de lancer une initiative pour l’augmentation des pensions de retraite.

La date arrêtée le 15 juin (qui ne nous arrangeait pas) doit néanmoins permettre l’organisation de rassemblements dans les départements. D’après mes informations, il y en aura un certain nombre (d’ores et déjà plus de 60 recensés) et ce doit être le point de départ d’une campagne qu’il nous faudra mener sur la longueur.

Le groupe des 9 se réunit ici même la semaine prochaine pour tirer un premier bilan et envisager la suite : pétition, interpellation des députés…on verra et on vous tiendra au courant.

1. **Pour la défense de la protection sociale collective**

Mes chers camarades, à l’occasion de la réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale, la Confédération a rappelé́ son opposition à toutes les exonérations, de surcroît non-compensées, et réitéré́ sa demande de conditionnalité́ des aides publiques. (…)

Au moment où on célèbre le 80ème anniversaire du Conseil National de la Résistance qui préconisait la mise en œuvre d’un plan complet de sécurité́ sociale, notre Confédération a raison de rappeler que *« la cotisation n’est pas un impôt, elle ouvre et finance des droits et ne peut être affectée à telle ou telle branche au nom d’une « solidarité́ » interbranches. Restaurer la cotisation sociale qui n’est rien d’autre que du salaire différé́, cesser les exonérations, dans une vraie politique de l’emploi et des salaires, voilà̀ ce que FO martèle sans relâche. ».*

Aussi, j’estime estime que la Confédération a eu raison de voter contre la Convention d’Objectif et de Gestion (COG) de la CNAV considérant, à juste titre, que les moyens alloués étaient insuffisants.

Mais sur cette question, je suis sûr qu’un certain nombre de camarades interviendront et apporteront des éléments que je ne maîtrise pas forcément.

1. **Proposition de loi relative à la « société du bien vieillir »**

Lors de notre précédent Comité exécutif, nous avions indiqué que, concernant le grand âge et la perte d’autonomie, le PLFSS ne répondait absolument pas aux attentes des personnes âgées et des personnels du secteur.

En effet, il ne prévoyait que 3.000 soignants supplémentaires, soit à peine ½ poste par EHPAD et 4.000 places nouvelles de soins infirmiers à domicile alors même que la CNSA estimait qu’il fallait former 350.000 professionnels d’ici 2025 dont plus de 92.000 à créer et 200.000 à renouveler du fait notamment des départs en retraite.

Au lieu de cela, les groupes parlementaires Renaissance et Horizon ont déposé une proposition de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France ».

Cette proposition de loi a commencé à être discutée au moment où le Président de la République, passant outre la volonté de l’immense majorité de la population, promulgue en pleine nuit la loi sur les retraites.

Nous l’avons écrit : cette proposition de loi relève de la provocation : en effet, comment oser expliquer que *« bien vieillir en France, c’est vivre plus longtemps en bonne santé »* alors que le recul de l’âge de départ en retraite de 2 ans va aboutir à augmenter de façon considérable le nombre de personnes en invalidité, en arrêt maladie, en accident du travail ou en maladie professionnelle dans une situation où l’espérance de vie en bonne santé dans notre pays est en recul.

En réalité, les 14 articles de la proposition de loi initiale se contentent de mesurettes qui ne répondent pas aux enjeux qu’engendre le vieillissement de la population.

Et nous ne sommes pas les seuls à le dire puisque la députée Renaissance **Monique Iborra**, qui devait être rapporteur de cette proposition de loi, a finalement renoncé, considérant que c’était « un grand gâchis » et a affirmé qu’elle « ne la votera pas ».

De même, **la Défenseure des Droits** a indiqué que cette proposition de loi n’était qu’un *« piètre substitut à la loi grand âge qu’on nous avait promise. »*

Quant à la **FNADEPA**, dans un communiqué du 1er juin, elle indique :

*« Face à la forte inflation et au manque de personnel, la situation économique et RH des établissements et services pour personnes âgées devient critique.*[*Une nouvelle enquête chiffrée de la FNADEPA*](https://www.fnadepa.com/uploads/media/default/0001/04/enquete-flash-fnadepa---mai-2023compressed_647de18f38301.pdf)*menée auprès de ses 1500 adhérents en révèle l’ampleur. En attendant la feuille de route ministérielle prévue en juin, la Fédération réitère son appel pour un plan d’action d’ampleur en urgence pour l’accompagnement du Grand âge. »*

Alors,

* au lieu de créer les 1000 EHPAD publics indispensables pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les 108 000 personnes âgées supplémentaires en établissement d’ici à 2030 selon la DREES,
* au lieu de prendre les dispositions pour embaucher, selon plusieurs rapports, les 240 000 professionnels dont les EHPAD ont besoin pour garantir un taux d’encadrement acceptable, **alors même** **que** le PLFSS 2023 **entendait** « *renforcer la présence de soignants auprès des résidents en recrutant 50 000 professionnels soignants (infirmiers et aides-soignants )*  »
* au lieu de revaloriser les salaires et d’améliorer les conditions de travail des personnels,

la proposition de loi prône un « virage domiciliaire » alors que le secteur de l’accompagnement des personnes âgées à domicile est déjà asphyxié et qu’il faudrait créer au bas mot 100 000 nouveaux emplois pour répondre aux demandes.

Aussi, à notre initiative, le groupe des 9 a publié un communiqué dans lequel nous exigeons un vrai débat (réclamé par tous) se concluant par un vote au Parlement avec une programmation des engagements et des financements afin de satisfaire les revendications

* Un agent par résident dans les EHPAD.
* La construction en nombre d’EHPAD publics pour faire face aux besoins liés au vieillissement de la population.
* La création de 100 000 postes pour tous les services d’aide à domicile et une amélioration de leur rémunération, de leur formation et de leurs conditions de travail pour permettre une prise en charge répondant aux besoins.
* La suppression du Reste à Charge pour les personnes concernées en EHPAD ou à domicile.
* La création d’un Service public de l’autonomie

Et nous avons donc décidé avec les organisations signataires de prendre toutes nos responsabilités pour œuvrer à l’unité la plus large permettant de faire aboutir ces revendications.

1. **Complémentaire Santé**

Parmi les décisions prises lors de notre dernier Comité Exécutif, figurait la mise en place d’un groupe de travail chargé d’établir un document d’ensemble sur « les complémentaires santé » en vue d’un échange avec la Confédération sur la possibilité de faire de cette question un des angles d’attaque pour conserver les retraités au sein de l’organisation

1. **Livre noir**

Une autre décision que nous avions prise c’était de mettre en place une commission de travail sous la responsabilité de Dany Gautschi chargée d’élaborer une livre noir de notre système de santé concernant les personnes âgées.

Un travail considérable a été entrepris auquel ont participé bien sûr Dany en maître d’oeuvre, mais aussi Claire Compain, Jacqueline Bret, Bernard Ribet.

Par ailleurs, un certain nombre de camarades qui, lorsqu’ils étaient en activité, occupaient des responsabilités comme, Directeur d’EHPAD, directeur adjoint de CHU…ont accepté de se joindre à nous et nous organiserons le 27 juin prochain une réunion de travail, à la fois pour mettre en forme les fiches d’ores et déjà élaborées et réfléchir à un document plus « politique » sur la dépendance, les EHPAD et le virage domiciliaire.

1. **FERPA**

Le 9ème congrès de la FERPA s'est tenu à Vienne (Autriche). Nos camarades Didier Hotte, Dany Gautschi et Christian Fradet représentaient l'UCR-FO.

Agostino Siciliano (UIL/Italie) fit un rapport axé sur l'élaboration du Manifeste de la FERPA qui aborde concrètement les difficultés des retraités européens dans un contexte marqué par le conflit Russo-Ukrainien. Il abordait ensuite la question récurrente de la reconnaissance de la FERPA au sein des instances de la CES et indiquait qu'Esther Lynch lui avait proposé de traiter cette question au sein d'une commission ad hoc. L'UCR-FO est bien sûr intervenue dans le débat général en soulignant, à l'instar de ce qui se passe en France avec le projet de réforme des retraites, que l'ensemble des pays était impacté par une remise en cause des acquis sociaux. Les gouvernements et l'Union Européenne justifient cela par la guerre et présentent l'inflation comme une résultante des dépenses engagées pour la COVID. Pour faire face à cela, la solidarité des travailleurs est absolument fondamentale et le Congrès doit soutenir toutes les organisations qui se battent, en France et ailleurs. Le rapport a été voté à l'unanimité.

La discussion a abordé le fonctionnement du Comité des Femmes. Dany Gautschi a souligné que les différences de revenus H/F seront encore aggravées par le projet du gouvernement français. Elle souhaite que le Comité des Femmes aie les moyens de développer son activité.

Le Congrès a ensuite adopté la refonte de ses statuts, travail présenté par Dick de Graaf (FSV/Pays-Bas) et préparé en amont par le Comité directeur.

Enfin, le Congrès a adopté à l'unanimité une résolution acceptée en février par le Comité exécutif sur l'ensemble des thèmes revendicatifs, résolution transmise aux instances de l'UCR et disponible sur le site de la FERPA.

Agostino Siciliano, seul candidat, était élu Secrétaire général pour un nouveau mandat. Lajos Mayer concluait le Congrès.

Le nouveau Comité exécutif se réunissait ensuite pour élire son Président, Hubert Schwind (UCR-CGT), la Secrétaire générale adjointe, Anna Lopez (CCOO/Espagne), son Trésorier (Dick de Graaf) et la Présidente du Comité des Femmes, Silvana Capuccio (CGIL/Italie).

Didier Hotte proposait ensuite une motion de soutien aux retraités et travailleurs Français qui était adoptée à l'unanimité.

1. **Développement**

Dans le relevé de décisions de notre précédent CE nous avions acté la mise en place d’un groupe de travail sur le développement de l’UCR et de ses structures. L’actualité et la mobilisation contre la réforme des retraites ne nous a pas permis de finaliser cette proposition qui vise avant tout à traduire dans la réalité l’article 3 ter des statuts confédéraux, « l’UCR FO a vocation, au travers de leurs structures respectives, locales, départementales, nationales, fédérales, de rassembler tous les retraités et préretraités des secteurs public et nationalisé. »

Mes chers camarades, rester syndiqué lorsqu’on est retraité, c’est reconnaître que la retraite est la continuation du salaire et que c’est au sein de l’organisation syndicale que la solidarité intergénérationnelle entre actifs et retraités peut pleinement s’exprimer.

Dans ces conditions, j’estime que tout doit être mis en œuvre pour préserver cette solidarité en permettant aux retraités d’occuper toute leur place mais rien que leur place au sein de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE.

Je sais, qu’en fonction de l’histoire des uns et des autres, l’approche peut être parfois différente. J’en ai discuté en particulier avec nos camarades de FO COM Retraités mais aussi avec le Secrétaire général de la Confédération qui m’a donné son accord sur le fait de réunir un groupe de travail restreint chargé de faire l’état des lieux et de réfléchir aux améliorations qui pourraient être apportées en termes d’organisation dans l’intérêt de FORCE OUVRIERE.